

## POUR L'AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES, POUR DIRE NON A LA REFORME DES RETRAITES MACRON , POUR L'AVENIR DE NOS JEUNES : EN GRÈVE LE 10 NOVEMBRE !

Depuis maintenant plusieurs mois, de nombreuses luttes ont lieu en France pour réclamer des augmentations de salaire afin de permettre aux salariés de ne pas perdre encore plus de pouvoir d'achat face à l'inflation galopante. Les deux journées de mobilisation des 29 septembre et 18 octobre ont démontré que la question des salaires est au cœur du débat public.

Les actions se multiplient dans de nombreuses entreprises avec à chaque fois l'obtention d'augmentation pour les salariés, mais toujours au prix d'une lutte et d'une grève comme à la SAFT, aux Tonnelleries DOREAU, les raffineries et les centrales nucléaires. Ces victoires et bien d'autres doivent nous encourager : pas de victoires sans luttes organisées. Les atteintes au droit de grève de ce gouvernement sont une attaque qui ne doit pas nous impressionner.

Pendant ce temps-là, les multinationales engrangent les profits et distribuent les dividendes aux actionnaires, mais refusent d'augmenter les salariés, écrasent leurs sous-traitants, et ne paient pas leur juste part de cotisations sociales et d'impôts .

Le gouvernement lui reste sourd à la colère sociale et poursuit sa politique ultra libérale. Après avoir encore une fois réduit les droits des travailleurs.euses avec la réforme de l'assurance chômage, il utilise l'article 49.3 pour imposer sans débat ses projets de loi de finances et de loi de financement de la Sécurité Sociale, avec encore une fois des suppressions de lits dans les hôpitaux, des exonérations des rentrées de cotisations sociales qui vont continuer à aggraver la situation de notre système de protection sociale.

Et voilà que la lutte contre le projet de réforme des retraites proposé par Macron s'entame elle aussi. Une réforme qui veut nous amener à travailler jusqu'à 65 ans et plus. Une réforme qui veut encore amener les travailleurs.euses de ce pays à des sacrifices sous couvert d'une pseudo justice sociale. Mais ce serait encore un cadeau au patronat, les salarié.es n'ont rien à y gagner. Oui il faut une réforme, et la CGT en propose une avec la retraite à 60 ans pour tous avec les moyens de vivre dignement. C'est là un vrai combat de politique sociale, un vrai combat de classe auquel tous nous devons prendre part pour gagner !

**Le 10 novembre, je rejoins le mouvement social pour vivre dignement de mon salaire et de ma pension, pour de meilleures conditions de travail et de vie, pour le droit à la protection sociale et à une retraite décente.**

**Jeudi 10 NOVEMBRE 2022**

**ANGOULÊME :**

**Manifestation départ 10h30 de la Gare**

**COGNAC :**

**Rassemblement 17h30 Place François 1<sup>er</sup>**

**LA ROCHEFOUCAULD :** Rassemblement 17h30 place de la Gare

**RUFFEC :**

**Rassemblement 17h30 place du champ de foire**

## Tout augmente sauf les salaires !

électricité  
**+8%**  
prévue en février

gaz  
**+15,8%**  
depuis 2019

carburant  
**+16%**  
depuis le début  
de l'année

alimentation  
**+10%**  
pour le sucre

**+23%**  
pour les pâtes

et entre  
**9 et 15%**  
sur la charcuterie, les  
fruits, et légumes, les  
produits laitiers et  
même le pain

Selon une étude de  
l'association Action Tank  
« Entreprise et Pauvreté »,  
basée sur les données de  
l'Insee, un ménage modeste  
aux dépenses moyennes subit  
à minima un surcoût annuel de  
1 500 €.

## Comment faire grève ?

Le droit de grève est un droit fondamental reconnu à tou·tes les salari·e·s (cadres, ouvrier·es, employé·es, précaires, apprenti·es, etc.) par la Constitution française. Dans le secteur privé, la grève peut être déclenchée à n'importe quel moment. Dans le secteur public, la grève doit avoir fait l'objet d'un préavis (art. L. 2512-2 du Code du travail) déposé par une organisation syndicale. Contrairement à une idée reçue, ni les syndicats ni les salari·e·s du secteur privé ne sont tenu·es de déposer un préavis avant de se mettre en grève.



Face à la hausse du coût de la vie avec une inflation à +6,2% fin septembre (+12,4% avec les produits de première nécessité), il est plus que temps que l'État joue à plein son rôle et mette autour de la table le patronat et les organisations syndicales pour répondre à l'urgence salariale.

### La CGT propose qu'à cette négociation soient travaillées :

- l'augmentation générale des salaires, pensions, minima sociaux et bourses d'études à hauteur minimale de l'inflation
- la mise en place de l'échelle mobile des salaires
- l'augmentation du point d'indice immédiate de 10%

**Je signe cette pétition pour exiger l'ouverture de cette négociation nationale par le gouvernement le plus rapidement possible et avant la fin de l'année.**



**Syndiquez-vous sur [cgt.fr](https://cgt.fr)**

